

septembre 2017

Ensemble

stop info
cadres A+ administratifs



CAP 2017

**La CAP pour les cadres de catégorie A est fixée le 24 octobre prochain
(avec la CAP de la catégorie C filière Police)**

AVIS

**La DGARH a diffusé récemment aux DG
son mémo pour la préparer**

Nous désapprouvons :

- la date tardive de celle-ci repoussée de près de 10 mois pour raison « technique » liée à AZUR au risque de pénaliser les promos : y aura-t-il un accord de la préfecture pour accepter que les promotions soient appliquées avec effet rétroactif au 1er janvier 2017 ??

- les délais particulièrement courts laissés aux DG, et directeurs pour faire remonter leurs propositions et se coordonner, ce qui nous laisse également très peu de temps pour un dialogue social de qualité.

Nous remarquons toutefois les critères objectifs mis en avant pour inciter les DG à faire des propositions plus en adéquation avec les compétences, l'expertise et les responsabilités assumées **(ce que nous réclamons haut et fort depuis trois ans)**

Reste à passer à l'application concrète de ces consignes

Mesdames et Messieurs les DG et DGA, Monsieur le DGAS, Monsieur Le DGS, nous comptons sur votre objectivité dans vos propositions pour véritablement tenir compte de ces critères !! Nous ne cessons en effet de souligner régulièrement les erreurs de casting et leurs conséquences ; **voici un bon moyen d'éliminer ces pratiques et d'aller vers plus de justice et d'efficacité ! Ne ratez pas cette occasion ... les cadres travailleurs, compétents et responsables de la Ville vous en seront reconnaissants ...**

la valeur n'attend pas le nombre des années

L'Administration souhaite étaler sur 4 ans les intégrations des A+ administratifs dans le grade d'attaché hors classe en commençant par ceux qui, répondant aux critères énoncés par les textes, n'ont pas pu évoluer en terme de carrière depuis plusieurs années. Merci pour eux !

Mais pourquoi faire attendre les autres tout aussi compétents et particulièrement méritants ?

Nous demandons donc plus de promus dès cette CAP et une compensation par le biais du RIFSEEP pour tous ceux qui vont devoir attendre leur tour...

La valeur n'attend pas le nombre des années...

Il est important de rappeler que la majorité d'entre nous (ceux qui ne sont pas issus des erreurs de casting !!) oeuvrent au quotidien pour atteindre des objectifs de plus en plus contraints et serrés, participent à la rationalisation des dépenses, prennent des risques, ne ménagent ni leur temps ni leur peine.

L'avancement et le régime indemnitaire demeurent deux sources principales de motivation des cadres dans un contexte décisionnaire perturbé.

C'est également le moment de rappeler que les signes réguliers de considération, l'écoute de la part de la haute administration et de la DGARH, et la manifestation de la confiance envers l'encadrement sont aussi des éléments de motivation qu'il serait nécessaire de réactiver...

Nos organisations agiront donc toujours pour la défense de l'encadrement et pour que l'administration reconnaisse la valeur de ceux qui œuvrent au quotidien pour l'intérêt général et le service public.

Nous comptons sur l'Administration municipale pour un soutien sans équivoque à ses cadres !